

CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE  
DR N° 3

DOCUMENT



n° 14445

DIAGNOSE PISCICOLE du  
ruisseau de la MUREE  
à ROCROI

DEPARTEMENT DES ARDENNES  
5 septembre 1989

Avec la participation de la brigade départementale de 3 gardes-pêche  
des ARDENNES

RAPPORT ETABLI PAR : M. Francis GUIDOU, Garde-pêche

REF. : RAU.MUREE.08/LL34/FG/BA

FEBRIER 1990

# SOMMAIRE

	PAGE
PRESENTATION DE L'ETUDE .....	1
CONCLUSION .....	2
CARTOGRAPHIE.....	3
STATION 7-89/4 .....	5
STATION 8-89/3 .....	7

## DIAGNOSE PISCICOLE

COURS D'EAU : MUREE (ruisseau de la)/MOULINS/MEUSE  
DEPARTEMENT : ARDENNES  
DATE : 5 septembre 1989  
OBJECTIF : Etude du peuplement piscicole en vue d'une optimisation des règles de gestion.  
MOYEN : Echantillonnage par pêche à l'électricité à pied.  
STATION : Voir plan de situation (pages 3 et 4)  
DEMANDEUR : Fédération des AAPP des ARDENNES.

COURS D'EAU	SITUATION	DATE	N
MUREE (ruisseau de la)	ROCROI - Pont Vallée de la Misère	5-09-89	7-89/3
'MUREE (ruisseau de la)	ROCROI - Amont étang de la ROCHELLE	5-09-89	8-89/3

## CONCLUSION

Le ruisseau de la **MUREE** draine un bassin versant forestier sur un substrat schisteux. Le parcours du cours d'eau (**5 km**) est ombragé à **95 %** et la végétation aquatique absente. Il prend sa source au lieu dit "les **RIEZ**" et se jette dans l'étang de la **ROCHELLE**.

Lors de la pêche du bassin de dessablage (point **1B**, voir croquis page 4) qui mesure environ 30 m de longueur, 112 truites ont été capturées et elles mesuraient en moyenne 17 à 20 cm. En comparant avec la pêche amont (1a), on note que la classe de taille n'est pas la même. On peut émettre l'hypothèse suivante : le milieu, devenu trop restreint pour les truites atteignant la taille de 17-20 cm est déserté par les poissons qui migrent vers l'aval pour tenter de trouver un secteur plus favorable à leur développement., ce qui expliquerait la concentration des truites dans le bassin de dessablage (1 truite/3 m<sup>2</sup>).

L'alevinage annuel de vésicules peut paraître abusif dans la mesure où le ruisseau de la **MUREE**, d'une excellente qualité d'eau ne bénéficie pas d'une importante capacité d'accueil (caches) ni d'une forte productivité piscicole potentielle (peu minéralisée). De plus, le cannibalisme n'est pas à exclure dans ces conditions par les truites indigènes sur les alevins déversés.

## CARACTERISTIQUES DE LA STATION

COURS D'EAU / AFFLUENT : LA MUREE (ruisseau de)/MOULINS/MEUSE  
 COMMUNE (Département) : ROCROI (08)  
 SITUATION : Pont Vallée de la Mlsère  
 P.K. : **995,50**  
 CODE HYDRO. : 870367  
 DISTANCE AUX SOURCES (km) : 4,3  
 SUBSTRAT : **Pierre-sable-gaiets-roches** schlsteuses-  
 VEGETATION : /  
 LARGEUR MOYENNE (m) : 2  
 LONGUEUR DE LA STATION (m) : 300  
 REGIME HYDROLOGIQUE : Etlage

## CARACTERISTIQUES DE LA PECHE

DATE : 05 septembre 1989  
 HORAIRE DE LA PECHE : 8H30 à 9H10  
 TEMPS DE PECHE (1/100e heure) : 73  
 MODE DE CAPTURE : Echantillonnage par peche électrique à pied  
 PROFONDEUR MOYENNE (m) : 0.20  
 SURFACE PROSPECTEE (%) : 100  
 TENSION ; INTENSITE : 550 V ; 0,5A  
 NOMBRE D'ELECTRODE(S) : 1  
 NOMBRE D'EPUISETTE(S) : 1  
 DIRECTEUR DE PECHE : M. Francis GUIDOU, Garde-pêche au CSP

## PHYSICO CHIMIE

TEMPERATURE DE L'EAU (°C) : 8,1  
 CONDUCTIVITE ( $\mu\text{s}/\text{cm}$ ) : 125

## RESULTATS

Voir tableau ci-après

## COMMENTAIRE

Le ruisseau de la MUREE présente un faciès à vocation salmonicole : pente, substrat, qualité des eaux et peuplement. La truite fario domine largement le secteur avec plus d'un individu au mètre. Elle représente 82 % de la biomasse totale, complétée par ses espèces privilégiées d'accapagement (chabot, vairon) et deux autres espèces : goujon (1) et chevesnes (13) provenant du bassin de dessablage lors de la pêche électrique.

La faible minéralisation et le substrat inhospitalier pour la macrofaune benthique empêchent largement un développement rapide de la population en place. Ceci explique en partie l'indigence de truites capturables (voir histogramme) optimisé par l'effort de pêche non négligeable sur le ruisseau.

## CARACTERISTIQUES DE LA STATION

COURS D'EAU / AFFLUENT : La MUREE (ruisseau de)/MOULINS/MEUSE  
 COMMUNE (Département) : ROCROI (08)  
 SITUATION : Amont étang de la ROCHELLE  
 P.K. : 997,70  
 CODE HYDRO. : B70360  
 DISTANCE AUX SOURCES (km) : 5,4  
 SUBSTRAT : Sable-vase-galets  
 VEGETATION : /  
 LARGEUR MOYENNE (m) : 4  
 LONGUEUR DE LA STATION (m) : 100  
 REGIME HYDROLOGIQUE : Etlage

## CARACTERISTIQUES DE LA PECHE

DATE : 05 septembre 1989  
 HORAIRE DE LA PECHE : 10H00 à 10H40  
 TEMPS DE PECHE (1/100e heure) : 40  
 MODE DE CAPTURE : Echantillonnage par pêche électrique à pied  
 PROFONDEUR MOYENNE (m) : 0,50  
 SURFACE PROSPECTEE (%) : 75  
 TENSION ; INTENSITE : 450 V ; 0,5 A  
 NOMBRE D'ELECTRODE(S) : 2  
 NOMBRE D'EPUISETTE(S) : 2  
 DIRECTEUR DE PECHE : M. Francis GUIDOU, Garde-pêche au CSP

## PHYSICO CHIMIE

TEMPERATURE DE L'EAU (°C) : 8,7  
 CONDUCTIVITE ( $\mu\text{S/cm}$ ) : 240

## RESULTATS

Voir tableau ci-après

## COMMENTAIRE

Le bassin de dessablage construit en amont de l'étang de la ROCHELLE modifie largement la morphologie du ruisseau de la MUREE, à savoir en aval :

- une hauteur d'eau plus conséquente,
- une vitesse d'écoulement moindre (due à l'augmentation de la température),
- un substrat instable (vase-sable).

Ces paramètres ainsi que la communication directe du cours d'eau avec l'étang de la ROCHELLE contribuent considérablement à la modification du peuplement piscicole.

On remarque l'explosion des chevesnes, poissons ubiquistes qui représentent 68 % de la biomasse totale. Les perches, loches et goujons apparaissent et se trouvent dans leur milieu d'élection.

La truite Arc-en-ciel provient certainement d'un déversement effectué dans le plan d'eau, averti à la pêche à la ligne.